



communiqué

Date

Le 21 septembre 1988

N^o 203

Pour publication

BELL CANADA INTERNATIONAL ET LE MAROC SIGNENT UN ACCORD DE DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

OTTAWA - Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, et le ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations, financerait un prêt de \$212 millions consenti à l'Office national des Postes et des Télécommunications du Maroc. Le prêt, qui est garanti par le Royaume du Maroc, servira à appuyer le contrat accordé à Bell Canada International en vue de l'installation de 300,000 nouvelles lignes téléphoniques dans le cadre de la première phase du plan de développement des télécommunications du Maroc.

Les ministres ont félicité Bell Canada International d'avoir obtenu le contrat, compte tenu de la forte concurrence qui s'était exercée à l'égard de ce projet. M. Crosbie a précisé que, "de l'avis du gouvernement du Canada, il s'agit là d'un contrat fort important pour l'industrie canadienne, pour Bell Canada International, pour les sous-traitants du secteur des télécommunications en particulier, ainsi que pour le Royaume du Maroc". M. Crosbie a de plus ajouté qu'il s'attendait à ce que ce contrat génère quelque 6,800 années-personnes d'emplois au cours des cinq prochaines années.

Lors de réunions avec Mme MacDonald à Genève, en octobre dernier, et à Ottawa, au mois de février, le ministre marocain des Communications, Son Excellence Mohand Laensar, a informé le gouvernement du Canada du fait que 1,2 million de lignes téléphoniques seraient requises avant l'an 2000 et que d'autres contrats seraient accordés au pays capable de réaliser le transfert de la technologie et l'intégration de cette dernière aux systèmes actuels dans les meilleurs délais.

.../2

"Le secteur canadien des télécommunications est maintenant en mesure de relever un tel défi", a précisé Mme MacDonald. La ministre a ajouté, "à la suite de cette décision importante de la part du gouvernement du Maroc, ce pays sera le premier en Afrique à avoir recours à la technologie de la commutation entièrement numérique dans le domaine des télécommunications; nous sommes fiers que Bell Canada International ait été choisi pour accomplir cette mission".

Selon M. Crosbie, "l'adjudication de ce contrat à une entreprise canadienne renforcera les excellentes relations bilatérales que le Canada entretient déjà avec le Maroc sur les plans économique, politique et culturel". D'ajouter M. Crosbie, "j'aimerais exprimer notre reconnaissance envers le Royaume du Maroc d'avoir choisi le Canada comme partenaire international dans ce projet. Il s'agit pour l'industrie canadienne des communications de l'une des plus importantes percées à être réalisées sur les marchés étrangers".

Les ministres ont félicité Bell Canada International ainsi que tous les membres de l'équipe canadienne qui n'ont ménagé aucun effort pour obtenir cet important contrat. Ils ont souligné l'étroite collaboration dont ont fait preuve, au cours des trois dernières années, Bell Canada International, les ministères des Communications et des Affaires extérieures ainsi que la Société pour l'expansion des exportations et qui constitue un précédent fort encourageant auquel le Canada pourra se reporter lorsque des projets semblables se présenteront. C'est tout particulièrement vrai en ce qui concerne la vive concurrence que le Canada a dû livrer dans ce projet à d'importantes sociétés étrangères qui ont toujours bénéficié de l'appui de leur gouvernement respectif. La victoire de Bell Canada International ne fait que confirmer l'excellence de la technologie de Northern Telecom et accroît la visibilité de l'ensemble des réalisations de l'industrie canadienne dans le secteur des communications et de la technologie de l'information.

La Société pour l'expansion des exportations est l'organisme canadien de crédit à l'exportation officiellement chargé de fournir l'assurance-crédit à l'exportation, les prêts, les garanties et les autres services financiers nécessaires à la promotion du commerce à l'exportation du Canada.

Pour plus de renseignements:

Danièle Ayotte
Agent des relations avec les médias
(Commerce extérieur)
Tél.: (613) 995-1874

Marie-Christine Dufour
Attaché de presse
(Communications)
Tél.: (613) 990-6886